

N° 16

Bulletin Trimestriel
juin 2013

*Les Chemins
du Patrimoine*

22, rue de l'Hôtel de
ville

83560 St-Julien
Directrice de la
publication :
Raymonde PONS

Racines

Patrimoine du Haut-Var/Verdon

Répertorier, aider à entretenir, valoriser, faire connaître
le patrimoine de la commune de St-Julien le Montagnier



de Nadia Fraticelli

Tout en rondeur !

Le 15 et le 16 juin 2013, les journées du Patrimoine de pays et des moulins, fêteront le « **Patrimoine Rond** » : roue, tonneau, pressoir, tour, bastide, moulin, meule, pigeonnier, puits, fontaine, bassin, œil de bœuf, médaillon, cadran, compas, tours de potier, etc.

L'occasion vous est donnée de nous interpeller lors de la « **promenade-découverte** » que nous organisons le 15 juin 2013 afin que nous recensons votre patrimoine rond ou tout autre merveille que vous conservez pour transmettre, montrer ou chérir. Votre « **PRECIEUX** » en quelque sorte !

Nous le ferons figurer dans nos publications et revues.

Le territoire de notre commune est très étendu et éclaté en de nombreux hameaux. Malgré la bonne volonté des membres bénévoles de l'association, il nous est très difficile, sans vos informations, de faire partager vos richesses.

**Saisissez l'opportunité !
Venez faire la promenade-
découverte ! Contactez-nous pour
nous faire part de vos
connaissances.**



É
D
I
T
O

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

15 et 16 juin 2013

Le patrimoine ROND

Animation à Saint-Julien le Montagnier
Dimanche 16 juin

9 h : accueil à l'Office de
tourisme à Saint-
Pierre (04 94 77 20
95) pour une visite
animée de trois
hameaux (Saint-
Pierre, les
Rouvières, les
Bernes).



12h30 : apéritif offert suivi d'un pique-nique tiré du
sac sur l'aire de Gourdane à Saint-Julien.
Parking obligatoire au Cours.

14h : accueil au parking
du Cours pour la
visite commentée de
Saint-Julien, Vieux-
Village.



Vers 17h : fin de l'animation.

**Le plaisir d'une promenade, la découverte d'un
patrimoine que l'on côtoie, sans bien le connaître et
que l'on redécouvre d'un autre regard en le
partageant avec d'autres.**

Pourquoi s'en priver ?...

Journée organisée à l'initiative des associations :
« Les chemins du patrimoine » « Association le Vieux Village »

p. 2, 3, 8 nos activités
p.3 et 7 les loups, et
autres nouvelles d'ici
p.4 les moulins à blé
p.5 oculi
p.6 boules de pétanque Et un
encart à conserver précieusement

Protection du patrimoine

Exposition en cours de réalisation

1913...2013, cent ans de protection du patrimoine thème des Journées Européennes du Patrimoine de septembre

Moulins, lavoirs, chapelles...tous ces édifices construits au fil des siècles répondaient aux nécessités premières de la vie du village et de ses habitants. Ils furent entretenus, réparés, modifiés non sans difficulté car la commune manquait souvent de moyens financiers. Il fallait faire venir à grands frais des artisans compétents et attendre, parfois plusieurs années avant que les dégâts occasionnés sur les bâtiments par les intempéries ou plus simplement par le temps qui passe, soient enfin réparés. Souvent même, c'étaient les habitants eux-mêmes qui devaient payer de leur personne et de leur temps. Comme ils auraient aimé avoir l'eau au village, plutôt que d'aller la chercher à la fontaine !

Comme ils auraient aimé pouvoir moudre leur grain sur place au lieu d'aller sur le bord du Verdon, au moulin de Barade !

On entretenait donc toutes ces constructions, pas forcément dans les règles de l'art, mais il fallait impérativement qu'elles soient utilisables.

Vint ensuite le temps où la commune perdit peu à peu une grande partie de ses habitants – les uns avaient été victimes des guerres, surtout celle de 1914-1918, les autres allaient chercher du travail à la ville. Ce fut l'exode rural.

Vers les années 1970, nouveau désir, nouvelle volonté : vivre et travailler au pays.

Développer le tourisme devint alors une préoccupation majeure pour les politiques. Chacun commença alors à répertorier ses monuments, petits ou grands et découvrit l'attrait qu'ils pouvaient susciter pour d'éventuels visiteurs. Tous ces édifices, souvent dégradés, demandaient à être restaurés, mais à quel prix ! Il fallut donc les rénover, les réparer de façon à leur redonner, sinon une réelle fonction, au moins une apparence de leur lustre passé.

Ce travail, toujours recommencé, fut entrepris par les municipalités et des associations qui continuent d'œuvrer pour que ces témoignages de la vie de nos ancêtres ne disparaissent à jamais et ne tombent pas dans un oubli définitif.

Vous pourrez vous plonger dans ce passé redécouvert, lors de notre exposition-photos qui se tiendra les 14 et 15 septembre prochains, dans la salle communale du Vieux-Village.

Le four à pain des Puits Neufs



Samedi 25 mai 6 membres de notre association et Joël Nicolas, que nous remercions, ont préparé la fin des travaux extérieurs du four. En particulier le choix et le tamisage de la terre colorée pour finir l'enduit extérieur. La carriole de Jean-Paul nous a bien aidé !

L'humidité a retardé en partie notre tamisage. Mais il a fait beau et nous avons pu pique-niquer au soleil !

C'est début juin que le maçon, choisi pour nous aider, finit le travail extérieur.

Nouvelles d'ici...

promenade-découverte du 7 avril au four à cade

Organisée par Shirley Wallace, aidée de Nicole Bienvenu. Le beau temps était au rendez-vous et la journée fut bien remplie : le repérage du four à cade et une petite explication in situ sur cette technique ont bien occupé la matinée. Après un pique-nique au dessus du lac, c'est vers Ginasservis que la promenade s'est poursuivie, le sentier de la chapelle de Notre-Dame des Œufs étant trop glissant après les pluies. Le groupe est parti visiter trois bories très bien conservées et a pu finir la promenade par la chapelle Damase.



Au pied du four à cade



Borie

Ginasservis



« Ils ont crié au loup ! »



Notre monographie sur les loups à Saint-Julien se termine par une lettre du maire, Laurent Philibert au Sous-préfet : c'est la dernière lettre des archives sur les loups, datée de 1885. On croyait ce passé définitivement révolu, mais...



Ce samedi 18 mai, à environ 500 mètres des habitations de la Mourotte en partant sur La Neuve, les loups ont attaqué un troupeau de brebis appartenant à Monsieur Christian MENUET. Le berger affirme avoir compté au moins 3 loups. Depuis quelques années ces massacres se répètent 2 à 3 fois par an à cet endroit. À Rians, on a dénombré pas moins de 70 brebis tuées par les loups en 2012. Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé : sur l'ensemble de la région PACA, en 2012, on a dénombré, selon la préfecture, 1138 attaques ayant fait 3873 victimes, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2011.

Cette fois, 7 brebis ont été trouvées égorgées dont 2 dévorées, qui feront l'objet d'une indemnisation quand l'attaque de loup sera confirmée par l'ONF. Mais le préjudice subi par l'éleveur sera plus important, car de nombreuses brebis sur le point de mettre bas ont avorté et les agneaux sont morts. Il est aussi probable que d'autres bêtes affolées se sont enfuies dans les bois avoisinants et ont peut-être aussi été égorgées comme semble le démontrer de nombreux vols circulaires de corbeaux. Dans ces derniers cas, aucune indemnisation n'est prévue !

Face à ce fléau les moyens de protection comme la présence de chien « Patou » au sein des troupeaux n'est pas efficace à 100 %. L'enfermement des brebis pendant la nuit est une solution fiable, mais très onéreuse. Les battues contre les loups ne sont autorisées que s'il y a trois attaques consécutives dans le même lieu.

Voilà donc posé l'épineux problème de la cohabitation de l'élevage ovin et du loup ! Si les loups ne doivent pas disparaître, les éleveurs non plus et ils devraient pouvoir exercer leur métier dans des conditions satisfaisantes. Il semble que les pouvoirs publics n'aient pas encore mis en place des dispositions permettant de trouver le bon équilibre.

Conférence « les calades, des sols de pierre en Provence »

Renat Sette, formateur à l'École d'Avignon, invité par le Parc naturel régional du Verdon et l'Association le Vieux-Village

Vendredi 14 juin 2013 à 18 h Salle communale du Vieux-Village Saint-Julien Entrée libre

Les moulins à blé

Quand on se penche sur l'histoire des moulins à Saint-Julien, que ce soit dans le grand livre « Saint-Julien le Montagnier » de Raymond Jardin ou « la chronique des moulins à blé de Saint-Julien le Montagnier » d'Anne Marie et Michel Courchet, force est de constater que la question des moulins à vent constitue une longue suite d'espérances et de désillusions.

Le moulin à blé de Saint-Pierre

En 1804 le projet d'un moulin à vent à Saint-Pierre soulève l'enthousiasme. Une tour située dans la plaine de Saint-Pierre appartenant à Félix Gros, d'une hauteur de dix mètres, douze de circonférence, pour un mètre d'épaisseur à la base et « un mètre et quart pour le restant » est acquise en 1807 grâce à une vente de bois du Défends. En 1810 les travaux toujours inachevés motivent le mécontentement des habitants Très rapidement on s'aperçoit que « la voilure ne prend pas le vent » les collines avoisinantes faisant obstacle. En 1821 le moulin est donné gratuitement en affermage à deux meuniers sous condition qu'ils en achèvent la construction. Finalement en 1831 « attendu que la position du moulin à vent, masqué par le coteau sur lequel se trouve l'habitation l'empêche souvent de tourner malgré les vents forts qui règnent, ce qui rend souvent cet engin inutile » il est mis fin au bail. En 1842 le conseil constate « que la possession du moulin est plus onéreuse qu'avantageuse » aussi est-il mis en vente pour 2 800 francs.



Aujourd'hui seule la tour, contiguë à la boulangerie, nous rappelle sa brève existence.

Les moulins de Gourdane



Quant au(x) moulin(s) de l'aire de Gourdane le mystère planera sans doute encore longtemps sur leur nombre. En effet, on ne trouve aucune mention de « deux moulins » dans les archives communales. Seule une demande au seigneur en date de 1653 pour en construire « un » y figure. Ce qui fut fait...

Mais le mistral est indomptable, et...

En 1655, le fourgon du moulin est brisé.

En 1659, il faut mettre le moulin en marche.

En 1661, plainte contre le meunier du moulin à vent.

On ne sait si des réparations ont été effectuées, les délibérations sont muettes.

Les siècles sont passés. Dans les années 1990, un chantier d'insertion encadré par les Compagnons du Devoir et du Tour de France a permis la rénovation des constructions ruinées. Les ailes sont fixes mais l'effet, depuis les alentours, très attractif et nombreux sont les visiteurs sur l'aire.



Bois de la toiture
arrachés

Vitre cassée

Domage (s)....

Ce 17 mai 2013 la foudre est tombée sur le Vieux-Village endommageant plusieurs boitiers informatiques. Serait-elle la responsable des dégâts sur notre beau moulin ? Entérinant ainsi la précarité et la difficulté de son exploitation !

Oculus...oculi

Comment parler de « patrimoine rond » sans citer les « oculi », ces ouvertures rondes présentes notamment sur nos édifices religieux, dont le rôle était d'éclairer l'intérieur. Déjà utilisés en architecture par les Romains, ils furent récupérés par l'art Roman, puis le Gothique en a enjolivé les formes et les a fermés par des vitraux.



Chapelle de la trinité
xi^e siècle

On y trouve un simple oculus roman au dessus de la porte principale.



Église de la Trinité et de Saint-Julien, xi^e - xv^e siècle

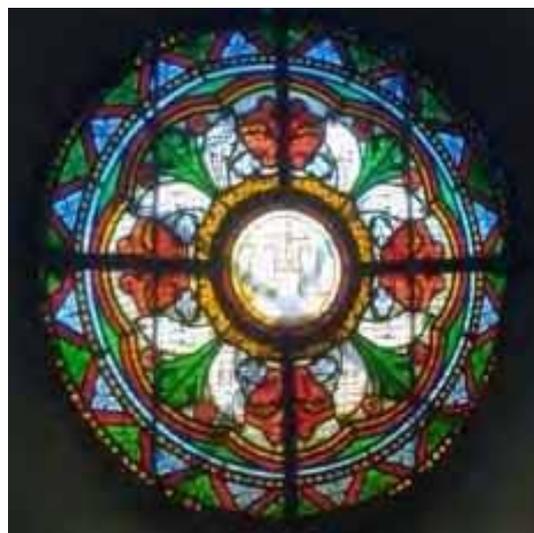
L'église principale de la commune n'a pas d'oculus au dessus de sa porte principale. Si on observe attentivement la façade d'entrée on remarque un ancien oculus qui a été muré et a fait place à la grande fenêtre au dessus de la porte d'entrée

À l'extérieur, on peut voir la trace d'un oculus ovale, condamné, sur le mur latéral gauche, entre le clocher et le troisième contrefort. On le retrouve à l'intérieur au dessus d'un autel dans la nef gothique.



Chapelle Saint-Bernard
de l'Éclou, 1583.

Au-dessus de la porte à linteau droit, un oculus dispense la lumière.



Église des Rouvières (xviii^e)
Un très beau vitrail illumine l'oculus de cette église.

Il faut aller le contempler le matin lorsque la lumière est propice.



Chapelle de l'Annonciade,
début xvii^e siècle, aire de Gourdane.

Comme un point sur un i,
l'oculus est bien là !

Enfin sur la façade de l'église de Saint-Pierre, bien que de construction plus récente (1929), la tradition a été conservée puisqu'au-dessus de la porte trône un oculus avec un vitrail.



Les boules de pétanque



À côté des monuments historiques, des œuvres d'art, des musées d'art et de traditions populaires, etc., il existe un autre patrimoine que l'on qualifie désormais « d'immatériel » au titre duquel a été classée par exemple la gastronomie française. Encore largement inexploré le large éventail de ce patrimoine se constitue sous nos yeux. Ainsi, en Provence reflourissent avec les beaux jours « les pè-tanca », les joueurs de pétanque. Jeu de boules dérivé du jeu provençal du XIX^e siècle, il introduit une variante d'usage, avec des règles simplifiées.



Plaque commémorative sur le bouledrome de La Ciotat

Les boules cloutées

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle on jouait avec des boules en bois, mais elles s'usaient vite. Parfois les boules étaient partiellement cloutées avec des clous faits à la main.

À partir de 1872 on fabrique des boules cloutées avec des clous industriels. Leur utilisation va durer environ 70 ans jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Car depuis 1923 on sait fabriquer des boules en acier, qui vont progressivement les remplacer.

On peut retrouver la mémoire de cette fabrication de boules cloutées au **Musée du tourneur d'Aiguines**.



Photo de M. Guibert Boulistes aux Rouvières, l'un des trois bouledromes de la commune, avec Saint-Pierre et le Vieux-Village, où l'on pratique ce sport régulièrement dans des parties amicales.

C'était à La Ciotat, un champion de jeu provençal, Jules Hugues dit « Lenoir » qui, ne pouvant plus jouer à son jeu préféré à cause de ses rhumatismes, s'est mis un jour, à tracer un rond, envoyer le but à 5-6 m et, les « pieds tanqués », à jouer ses boules pour se rapprocher du cochonnet. Il fallut néanmoins attendre le premier concours officiel à La Ciotat en 1910 pour que le mot soit officialisé, par opposition au « jeu provençal » où le joueur peut prendre de l'élan.

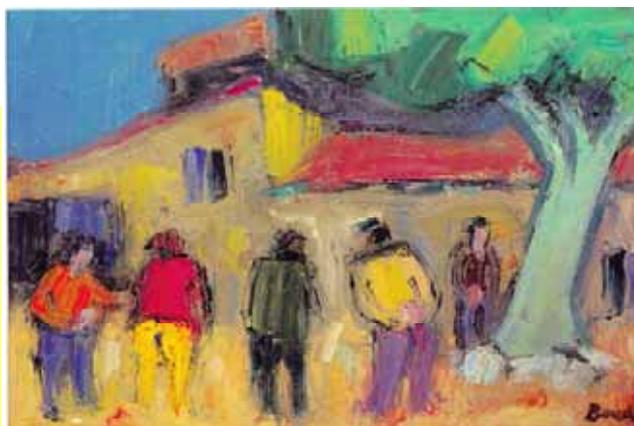


Tableau de Marcel Baude

Quelques règles mises au point vers 1930

le jeu se pratique sur un terrain plus court que le jeu provençal entre 6 et 10 m. ;

le joueur lance sa boule sans élan ;

les pieds joints, à partir d'un cercle tracé au sol.

Les boules en acier ont un diamètre compris entre 70,5 et 80 mm et un poids entre 650 et 800 grammes.

Une boule en bois, appelée *but* (ou familièrement le *cochonnet*), a un diamètre de 30 mm

Les équipes triplète : (pointeur, milieu, tireur)
doublette (pointeur, tireur) tête à tête (un joueur complet). La vaclusienne (6 boules contre 6 boules réparties librement de 1 à 3 joueurs) n'est pas autorisée officiellement.

La boule montagnette

est l'association des boulistes de la commune, présidée actuellement par M. Jean-Pierre Lotta. Elle adhère à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal du Var.

C'est elle qui organise, entre autres, les concours au bouledrome de Saint-Pierre pour la foire de printemps, le 14 juillet et la fête votive. Concours qui attirent des joueurs au delà de notre commune et font l'animation

Comme partout en Provence, la pétanque est un des loisirs favoris des Saint-juliennois.

Dès l'enfance (peut-être un peu moins maintenant) on y joue, même avec des adultes, car la pétanque, hors des terrains normalisés, comporte une part de hasard dans la réussite qui laisse sa chance à chacun ! On y vient pour s'intégrer, pour rencontrer des gens et c'est là que toutes les nouvelles bonnes et mauvaises circulent. Et si certains mettent un point d'honneur à gagner la partie, cela donne du piment au jeu: c'est avec le sourire qu'on regarde leur gesticulations comme on regarderait une pièce de théâtre. Pagnol n'est jamais loin !



Tu la tires ou tu la pointes ?
Au Vieux-Village.



Du côté de chez nous

PROUVENÇAU CAFÈ

Lou dissate 4 de mai, lou tantost de tres ouro, se debanè à Sant Julian, dins la salo dóu « Club de l'Age d'or » un café Prouvençau regimbra pèr l'escolo Felibrenco « Li Barjacaire Varès dóu Verdoun » adjudado di Felibre de Sant Julian. Anas dire qu'es acò, un Café Prouvençau ? Es pas pèr béure de café, nanni !

Es uno asemblanço de gent que la lengo Prouvençalo e li tradicion de Prouvenço i' agradon mai que mai, e ounte lou parla Francès es enebi.

Aquest acampadou faguè chabenco, estènt qu'un setantenau i' èron, venènt de Sant Julian, de vilage à l'entour, et meme quáuquis-un de n'auto s'Aup. Faguèron noumbrous de veni faire tourna viéure la lengo nostre e li tradicioun.

Lou tantost s'acaba 'mé un apéritieu dinatòri freirau e simpati, pièi jougnerian lou nautre de 7 ouro à vespre, esperant de lou tourna faire l'an que vèn.

Serge Boério

CAFÉ PROVENÇAL

Le samedi 4 mai, s'est tenu à 15 heures dans la salle du « club de l'Âge d'or » un Café Provençal, organisé par l'école Félibréenne « Li Barjacaire Varès dóu Verdoun » sur la demande des Félibres de Saint-Julien. Alors me direz-vous, qu'est-ce qu'un Café Provençal ? Ce n'est pas un endroit où l'on boit du café, que non !

C'est une réunion de gens qui aiment la langue et les traditions provençales, pendant laquelle il est prohibé de parler français, tout doit se dire dans notre langue.

Cette manifestation eut du succès puisqu'environ soixante-dix personnes étaient venues de Saint-Julien et des villages environnants et même quelques personnes des Hautes-Alpes.

De nombreux intervenants ont fait revivre notre langue et les traditions de notre région.

L'après-midi s'est achevé par un apéritif dinatoire sympathique et convivial, puis nous avons chacun regagné nos pénates vers 19 heures, en espérant recommencer l'année prochaine.



~ L'INVENTOIRE DU VERDON ~

Comment les habitants se reconnaissent et s'identifient au Verdon ? C'est quoi « mon Verdon » ? C'est quoi « habiter et vivre ici » ? Que partageons-nous ?

Pour avoir une meilleure connaissance de ce qui constitue les identités culturelles et patrimoniales du Verdon, pour accompagner et fixer des priorités sur les futurs projets menés en son sein, le **Parc naturel régional du Verdon** lance en 2013 le projet **RACONTE-MOI TON VERDON**.

Il a fait appel aux regards croisés d'une ethnologue, d'un sociologue et d'un collectif d'artistes : le collectif **PetitPoisPrincesse**.

À partir de mots, d'images et de sons recueillis auprès des habitants, le collectif **PetitPoisPrincesse** créera un spectacle et une exposition photographique : « L'Inventaire ».

Dans inventaire il y a inventaire, inventer, histoires.

À la croisée de la réalité et de l'imaginaire, du connu et du ressenti, du subjectif et du terre-à-terre, l'inventaire esquissera un portrait du Verdon vu par ses habitants.

De fin août à octobre le collectif donnera sept représentations dans tout le territoire. D'ici là, ils parcourent le Parc à la rencontre de ses habitants.

3 membres du collectif *PetitPoisPrincesse* sont passés à Saint-Julien le samedi 13 avril. Ils ont interrogé 7 personnes très différentes, dont des membres de notre association. Peut-être reviendront-ils pour finir leurs interviews. Un spectacle devrait avoir lieu à La Verdière.

Brèves de l'asso.

lescheminsdupatrimoine.fr

Calendrier

16 juin journée « PATRIMOINE ROND »

16 juin Acampado d'Entrecasteaux

11 août fête des moissons

1 septembre vide-greniers

14 et 15 septembre JOURNEES
EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Acampado d'Entrecasteaux

16 juin de 10 h à 18 h

Défilé de costumes provençaux
organisé par

Lei Petelin d'Entrecasteaux

Membre des Chemins du patrimoine.

VIDE-GRENIERS des chemins du patrimoine

1 septembre 2013

De 7 h À 17 h

Devant le foyer
À Saint Pierre

7 euros les 3 m linéaires

Inscription Office de tourisme

04 94 77 20 95

Quizz

La réponse à la question
du n° 15 était :
le lavoir des Bernes

Reconnaissez-vous
cette porte cintrée ?
Elle appartient à un
monument religieux,
lequel ?



Parution du tome 1 du livre



Édité par « Les Chemins du patrimoine »

Ce tome 1 regroupe les 6 premières monographies écrites par Michel et Anne-Marie Courchet à partir des archives de la commune. On y découvre quelques aspects de la vie passée dans notre commune, aussi variés que les loups, la peste, les moulins à blé, l'Hôtel de ville, les métiers d'antan ou la sécheresse.

Cette démarche, alliant la rigueur historique et la facilité de lecture, complète et donne un sens au riche patrimoine matériel que la commune possède, déjà décrit dans d'autres ouvrages.

Deux autres tomes suivront.

Prix de vente 12 euros

En vente à l'Office de tourisme et sur notre site
« lescheminsdupatrimoine.fr ».

Sur Radio Verdon

Une série d'émissions en anglais ayant pour thème la Provence et son histoire, a été conçue et sera bientôt présentée par Shirley Wallace et son mari.

Vous voulez agir pour le patrimoine de St-Julien-le-Montagnier ?

Prenez contact avec l'association (adhésion annuelle 10 €)

Les Chemins du Patrimoine*

22, rue de l'Hôtel de ville 83560 Saint-Julien le Montagnier

*Association adhérente de la Fédération Patrimoine et environnement

Présidente : Raymonde PONS Tél : 06 33 29 80 86 Courriel : raymonde.pons@neuf.fr

Racines/Patrimoine du Haut-Var/Verdon, bulletin de l'association Les Chemins du patrimoine, rédigé par les membres.
Ont collaboré à ce numéro 16 : Raymonde Pons, Lucette Maréchal, Serge Boério, Nadia Fraticelli, Anne-Marie Courchet, Michel Courchet, Nicole Bienvenu, Rose-Marie Clerget. Merci à Christian Menut et au collectif *PetitPoisPrincesse*.

UN SIÈCLE DE PROTECTION DU PATRIMOINE que les législateurs ont bien voulu inscrire dans la loi du 31 décembre 1913. L'ordonnance signée par le président de la République, Jacques Chirac, en date du 20 février 2004 constitue la partie législative du Code du patrimoine.

AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES

- Dès le **III^e siècle av. J.-C.**, le document ancien, connu sous le nom de « De septem spectaculis » ; l'une des listes des Sept Merveilles du monde.
- En **44 av. J.-C.**, sous l'Empire romain, des senatus consulta (décrets du sénat) s'intéressaient à des décors et des ornements, au point d'en interdire la démolition ou la vente.
- S'ensuivit au **Moyen Âge**, la fièvre chrétienne autour des lieux de prestige.
- À la **Renaissance**, la référence aux critères d'esthétiques à l'Antiquité Gréco-romaine s'affirme.
- À partir du **XV^e siècle** des fouilles sont menées à Rome. Pour mettre tous ces chefs-d'œuvre à l'abri, le *studiolo* (cabinet de curiosités) se constitue.
- Le pape Sixte IV, au **XV^e siècle**, remet au *conservatori* (conservateurs) des œuvres qu'il considère être l'héritage du peuple romain.
- Au cours des **XVII^e et XVIII^e siècles**, les cabinets de curiosité sont repris dans toute l'Europe et la jeunesse aristocrate et bourgeoise effectue des voyages initiatiques en Grèce et en Italie, à la recherche du passé.

EN FRANCE

1789

biens de l'Église mis à la disposition de la Nation, confiscation des biens de la couronne.

1790 à 1913 :

- 1790 création des Archives nationales, création de la commission des Monuments,
- 1792 après avoir autorisé la destruction des symboles de l'Ancien Régime, la conservation des « chefs-d'œuvre des arts » menacés par le mouvement révolutionnaire est actée,
- 1793 pénalisation des dégradations sur les monuments publics,
- 1794 l'Abbé Grégoire plaide devant la Convention nationale, pour la conservation de la « propriété du peuple »,
- 1796 création d'un service d'archives par département,
- 1801 création des musées de province,
- 1816 publication du premier Inventaire des monuments,

- 1834 Prosper Mérimée devient inspecteur général des Monuments historiques,
- 1882 création de l'École du Louvre,
- 1887 création du corps des architectes en chef des monuments historiques,
- 1905 loi sur la séparation de l'Église et de l'État,
- 1906 loi sur la protection des sites naturels (action menée par le Club alpin français (CAF) et la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de France (SPPEF).

Malheureusement !



Un élément de notre patrimoine qui a disparu !
Chapelle de l'Annonciade. Photo M^mc Pascal.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE « CENT ANS DE PROTECTION EN FRANCE » 14 et 15 septembre 2013

Nous avons voulu résumer succinctement les grandes étapes de cette préservation tout au long des siècles passés et plus particulièrement en France. Toutes n'y figurent pas et surtout pas celles relatives aux financements, plans de sauvegarde, nominations, etc.

De tous temps, sans nommer la démarche, les hommes ont eu à cœur de préserver leur patrimoine.

Aujourd'hui il ne se borne plus qu'à des objets, monuments ou textes. Il est aussi immatériel (*les traditions et expressions orales, y compris la langue, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel [Article 2 de la Convention de l'UNESCO du 17 octobre 2003]*) avec la même envie : transmettre et faire connaître.

1913-2013 :

- | | | | |
|------|--|------|---|
| 1913 | loi sur les monuments, classement, définition, statut et inscription à l'Inventaire supplémentaire, | 2001 | loi préventive permettant de préserver le patrimoine archéologique national susceptible d'être détruit par des travaux publics ou privés, |
| 1914 | création de la Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, | 2003 | création du Conseil national des parcs et jardins, |
| 1927 | la loi complète l'inscription à l'Inventaire supplémentaire et prévoit deux niveaux de protection : un intérêt public majeur et un intérêt suffisant, | 2004 | loi relative aux libertés et responsabilités locales qui ouvre la possibilité de transferts de la propriété de monuments de l'État aux collectivités territoriales, |
| 1930 | sauvegarde et protection du patrimoine naturel, | 2006 | convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, |
| 1936 | Léon Blum, président du Conseil, instaure les Archives de France, | 2009 | extension de la gratuité des musées et des monuments nationaux à tous les jeunes qui résident dans l'Union Européenne, |
| 1941 | réglementation des fouilles archéologiques terrestres, | 2010 | l'UNESCO inscrit le repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'Humanité, |
| 1943 | contrôle des travaux, dans un périmètre de 500 mètres autour des monuments protégés par l'architecte départemental des Bâtiments de France, | 2011 | inscription de la tauromachie sur la liste du Patrimoine culturel immatériel français, |
| 1945 | organisation des musées des Beaux-Arts, distinction entre les musées classés et les musées contrôlés, création des circonscriptions archéologiques portant sur la réglementation, | 2012 | création d'un comité du patrimoine ethnologique et immatériel, |
| 1960 | création de parcs naturels nationaux, | 2013 | création du MuCem, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée |
| 1962 | étendue des secteurs sauvegardés aux ensembles urbains historiques, | | |
| 1963 | création d'un corps de la conservation des musées de France, | | |
| 1964 | création du Bureau des fouilles et antiquités, | | |
| 1972 | l'UNESCO adopte la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, | | |
| 1982 | charte de Florence relative à la sauvegarde des jardins, | | |
| 1984 | institution d'une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE), | | |
| 1987 | développement du mécénat, | | |
| 1989 | réglementation sur l'utilisation des détecteurs de métaux et nouveau droit des découvertes et des fouilles sous-marine, la déclaration de découverte d'épaves est obligatoire, | | |
| 1994 | naissance de la Bibliothèque nationale de France, loi relative à l'emploi de la langue française, | | |
| 1996 | la Fondation du patrimoine prend en charge le patrimoine modeste - celui qui n'est pas protégé, inscrit ou classé, | | |
| 1999 | gratuité, un dimanche par mois, de l'accès aux monuments gérés par la Caisse nationale des monuments historiques et des monuments appartenant à l'État pour les jeunes de moins de 18 ans, | | |
| 2000 | adaptations topographiques et patrimoniales du périmètre de 500 mètres, de protection autour des monuments historiques, | | |

La protection « officialisée » du patrimoine n'en est qu'à ses débuts. Suivons la voie dictée, mais **auto-risons-nous à prendre de l'avance !**

Aussi, un grand merci à Anne-Marie et Michel Courchet qui ont eu l'ingéniosité, dès 1994, d'éditer un petit livret « *Je me souviens* », avant même que ne soit susurré le mot d'« immatériel ». Nous avons la chance de résider dans un territoire très étendu, varié, éclaté en de multiples hameaux et parcouru par de nombreux habitants et touristes. Il est empreint de souvenirs matériels et immatériels. Malheureusement ces derniers s'effacent doucement,

Monsieur Francis Gillet, maire de la commune, ne manquera pas de faire partager, aux nombreux visiteurs au cours de ces deux journées, un des éléments de notre patrimoine : la « *Marianne d'or* », décernée en 1998 pour l'action menée en faveur de la lecture et du conte, conservée précieusement en quelque endroit caché !

REJOIGNEZ-NOUS ET RENCONTRONS-NOUS !

FAITES NOUS PARTAGER, au cours de ces deux journées, vos récits, vos écrits, vos objets, vos découvertes, etc. Profitez de ces moments pour nous dévoiler vos secrets, vos légendes, vos merveilles, votre « PRÉCIEUX » en quelque sorte !